

## Aider à prévenir les incidents et les accidents liés à la médication

Élément du Système canadien de déclaration et de prévention des incidents médicamenteux (SCDPIM).

Volume 2, numéro 3

## Alerte

Le 27 mai 2011

### Alerte : Méfiez-vous de la confusion possible entre Pradax et Plavix!

L'ISMP Canada a reçu des rapports sur la confusion qui règne à l'égard de deux noms de médicaments vendus au Canada : Pradax (nom générique : dabigatran etexilate) et Plavix (nom générique : clopidogrel). Les noms Pradax et Plavix peuvent se ressembler beaucoup quand ils sont écrits à la main et aussi quand ils sont dits à haute voix.

Pradax et Plavix sont tous deux utilisés pour prévenir la formation de caillots sanguins, mais leur mode d'action est différent et ils ne sont pas utilisés dans le même contexte. Plavix empêche les plaquettes (cellules sanguines qui jouent un rôle dans la formation des caillots) de s'agglomérer. Pradax est un anticoagulant; ce médicament empêche la libération de l'une des substances qui entraînent la coagulation du sang. Plavix étant parfois prescrit aux patients qui ne peuvent pas prendre d'anticoagulant, une méprise entre ces deux médicaments peut donc avoir des conséquences graves.

L'un des cas signalés concerne un patient qui devait subir une intervention pour traiter un anévrisme cérébral. Ce patient devait prendre **Plavix** et de l'aspirine pendant plusieurs jours avant l'intervention. Or, il y a eu méprise à la pharmacie communautaire où l'ordonnance du patient a été exécutée, et il a reçu le médicament **Pradax** au lieu du Plavix. Il a donc pris les capsules de Pradax et de l'aspirine pendant plusieurs jours avant de se rendre à l'hôpital pour subir l'intervention. Heureusement, il n'avait pas oublié qu'il est important d'apporter tous ses médicaments quand on se rend à l'hôpital pour y recevoir un traitement. Au moment de l'admission du patient à l'hôpital, un pharmacien a passé en revue ses médicaments; il a alors constaté le problème et téléphoné à la pharmacie communautaire concernée. Le pharmacien communautaire a confirmé que l'ordonnance de Plavix avait été mal interprétée et que le médicament Pradax avait été délivré par erreur. Le neurochirurgien a été informé de la situation, et l'intervention a été reportée.



**Figure 1.**  
De haut en bas : comprimés de **clopidogrel (Plavix)** à 75 mg et à 300 mg. Les comprimés sont roses.

Photo : 2011, version électronique du *Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques (CPS)*



**Figure 2.**  
De haut en bas : capsules de **dabigatran etexilate (Pradax)** à 75 mg, à 110 mg et à 150 mg. Les capsules sont bleu pâle et crème.

Photo : 2011, Boehringer Ingelheim (Canada) Ltd

**Voici des conseils pour aider les consommateurs à éviter ce type d'erreur :**

- Toutes les fois que vous recevez une ordonnance, passez-la en revue avec votre médecin avant de quitter son bureau. Surtout, demandez (et notez) le nom de marque et le nom générique de chacun des médicaments prescrits. S'il vous est impossible de lire l'écriture sur l'ordonnance, demandez à votre médecin d'écrire les renseignements en caractères d'imprimerie.
- Assurez-vous de comprendre pourquoi le médecin vous prescrit le médicament et de bien saisir les instructions pour la prise du médicament.
- Les médicaments sont présentés sous diverses formes (par exemple, en comprimés ou en capsules) et en diverses couleurs. Le fait de savoir quelle apparence votre médicament devrait avoir peut vous aider à prévenir une erreur. Les Figures 1 et 2 sont des photos des médicaments Pradox et Plavix.
- Quand vous faites exécuter votre ordonnance, vérifiez le médicament avant de quitter la pharmacie. Demandez au pharmacien de revoir le nom du médicament et les instructions détaillées avec vous. Si un renseignement fourni par votre pharmacien ne correspond pas à ce à quoi vous vous attendez, parlez-en avec lui immédiatement.
- Lisez tous les renseignements écrits fournis avec votre nouveau médicament avant de commencer à le prendre. Si vous avez des questions, soumettez-les à votre pharmacien ou à votre médecin.
- Faites une liste de tous vos médicaments. Gardez cette liste avec vous en tout temps et montrez-la à tous les professionnels de la santé qui s'occupent de vous.
- Si vous êtes admis à l'hôpital ou que vous subissez n'importe quel type d'intervention médicale, apportez tous vos médicaments et passez-les en revue avec les professionnels de la santé concernés.

Pour obtenir un complément d'information, consultez les [directives sur la prise en charge de vos médicaments](#).

L'ISMP Canada a avisé les fabricants de Pradox et de Plavix ainsi que les professionnels de la santé de la confusion possible entre ces produits.